



## Containers déchets

-----  
Par Sour2311

Bonsoir,

Nous avons des logements sociaux neufs à côté de chez nous où les locataires ont emménagé il y a 3 mois. N'ayant pas prévu de local poubelles et n'ayant pas la place d'en mettre un, la mairie a fait construire en urgence 3 aires de collecte en bordure de voie où les containers sont stockés. Ces aires ne sont pas closes et les containers sont trop nombreux par rapport à la surface donc ils débordent sur le trottoir.

Est ce légal ?

Merci de votre aide car c'est une gêne visuelle importante qui dégrade le cadre de vie et en terme de sécurité il y a quand même 12 containers de façon permanente en bordure de voie sur des aires non closes.

LB

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous deviez continuer à la suite ici :

[url=https://www.forum-juridique.net/justice/gestion-des-dechets-logements-sociaux-t44663.html]https://www.forum-juridique.net/justice/gestion-des-dechets-logements-sociaux-t44663.html[/url]

et répondre aux questions posées.

-----  
Par Sour2311

Pardon je ne retrouvais plus mon message.